

SEGPA et projet personnel.

Textes de référence :

[Circulaire du 29 Août 2006](#)

[Circulaire du 19 Juin 1998 \(sauf les annexes\)](#)

[Arrêté du 7 décembre 2005: CDOEA](#)

[Document de présentation académique.](#)

La SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) est une structure en collège accueillant des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables mais n'a pas vocation à accueillir des élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés liées directement à la compréhension de la langue française.

Celle-ci a pour but de permettre aux élèves qui y sont orientés d'accéder à une qualification de niveau V en s'appuyant sur le projet personnel de l'élève.

La problématique est la suivante : comment la SEGPA opère-t-elle pour faire émerger ce projet personnel chez les élèves qui la fréquentent sachant qu'elle ne dispense pas de formation qualifiante ?

Pour ce faire, l'équipe pédagogique de la SEGPA, constituée de Professeurs d'école, de professeurs de Lycée Professionnel enrichie par des Professeurs de Lycée et collèges pour certaines disciplines (Anglais, Arts Plastiques...) et animée par un Directeur Adjoint chargé de la SEGPA, dispose de dispositifs et d'outils proposés aux élèves tout au long de leur scolarité en SEGPA. Je précise ici que ceux-ci sont propres à la SEGPA que je dirige et ne sont pas forcément ceux d'une autre SEGPA.

1 Les ??outils ??:

- **Le ??projet de SEGPA ?:** Même si la référence à un projet de SEGPA a disparu dans la nouvelle circulaire de 2006, il me semble indispensable, à mon avis, de formaliser un ??projet de structure ? qui définit les grandes lignes de l'action de l'équipe et qui est évalué chaque année. Le projet de SEGPA s'intègre au projet d'établissement dont il est une déclinaison. Son bilan de

fonctionnement est communiqué en Conseil d'Administration en même temps que le bilan de fonctionnement annuel du collège.

- **Le rapport de stage**: Après les stages en milieu professionnel, les élèves de SEGPA en 4ème et en 3ème rédigent, sur une trame pré-établie, un rapport de stage. Ce rapport est travaillé en classe par les divers enseignants de l'équipe et sert de base à des apprentissages en français, en VSP, en atelier etc...

D'autre part, un rapport au moins(de 3ème en général) est tapé à l'ordinateur et présenté à l'oral du CFG (Certificat de Formation Générale), examen terminal du cursus en SEGPA.(Ceci ne nous a pas empêché de présenter des élèves au Brevet des Collèges série Professionnelle). Ce rapport sert de support à des activités pédagogiques, comme on l'a vu précédemment, mais oblige également l'élève à s'impliquer dans son projet personnel et à le formaliser.

- **Le classeur-projet** : Un ??classeur-projet ? regroupant le travail autour de l'orientation, la connaissance des métiers et détaillant le projet individuel de formation permet aussi de matérialiser les informations sur les métiers et les entreprises, relate la totalité de la démarche entreprise et recense les divers stages effectués par l'élève. Pour la SEGPA de Jeanne d'Albret, cet outil est en construction, c'est un ??chantier ? de l'année scolaire.

2.Les dispositifs:

- **Les liens avec les entreprises et les CFA**: Dans le cadre des activités de la SEGPA, des visites en entreprises sont organisées, notamment en 4ème, afin de permettre aux élèves d'être confrontés à la réalité du monde du travail. Dans le même domaine, des interventions de chefs d'entreprise (semaine école-entreprise, FACE) sont programmées afin d'échanger, d'apporter des éclairages sur des métiers ou corps de métiers, de travailler sur des points précis tels que la recherche de stage (comment je me présente etc...). Le même travail en lien avec les divers CFA de l'agglomération paloise est effectué.
- **Les liens avec les LP**:Chaque année, nous organisons des visites des LP les plus proches du bassin de formation, en nous concentrant sur les CAP accessibles aux

élèves de SEGPA (CAP prioritaires) et sur la base d'un questionnaire sur le LP travaillé auparavant en atelier.

- **Les stages en milieu professionnel:** Des stages en milieu professionnel sont aussi programmés. Chaque équipe de SEGPA a la latitude de choisir leur fréquence et leur durée. ? Jeanne d'Albret, les élèves effectuent 2 stages en 4ème (d'une semaine puis de deux) et 3 stages en 3ème (deux fois deux semaines puis une fois trois semaines) . Ces stages donnent lieu à des visites effectuées par les professeurs et compte-rendu de visite est complété.

- **Les ateliers:** Les élèves de 4ème disposent de 6h d'atelier à l'emploi du temps et de 12 h en 3ème. Chaque SEGPA a ses propres d'ateliers. Les compétences développées ici sont surtout des compétences transversales comme organiser son plan de travail, apprendre à être autonome etc... car nous ne sommes pas ici en formation qualifiante. De plus, depuis le Février 2007 , une circulaire de la DGT rend caduque la dérogation autrefois accordée par l'Inspection du Travail pour l'utilisation des machines dites dangereuses par les élèves. Ceci nous a obligés à revoir avec les PLP les activités proposées aux élèves et à laisser une plus grande part au dessin technologique. Avec les ressources de la TA, nous avons pu acheter du matériel informatique et installer un logiciel de DAO.

- **Le processus d'orientation:** L'orientation est une préoccupation constante des enseignants de la SEGPA et notamment des PLP. Dès la 4ème, l'accent est mis sur le projet personnel: l'élève est très tôt questionné sur ses projets, ses envies mais ce n'est pas toujours aisé. Néanmoins, dès la fin du 1er trimestre et à l'issue des conseils de classe, un point précis est établi collectivement sur l'orientation de chaque élève. Cela permet de repérer les élèves qui auront besoin d'un accompagnement. La Copsy du collège est normalement associée à cette démarche : elle reçoit ensuite les élèves sur rendez-vous, en propose aux élève repérés par l'équipe et organise des visites d'informations au CIO. Nous nous appuyons aussi sur les entretiens d'orientation en 3ème. Le but recherché en fin de compte est de trouver une solution pour chaque jeune

à la sortie de la SEGPA. Le suivi de cohorte effectué les deux dernières années n'a révélé qu'un seul élève sans solution.

En conclusion, tous les moyens énumérés auparavant permettent d'aider efficacement des élèves en difficulté à choisir non pas forcément leur futur métier mais au moins à s'engager une voie professionnelle. Très souvent ils passent du rêve à la réalité, parfois de manière douloureuse, mais quand on mesure le chemin parcouru par certains après la SEGPA, on se dit que les efforts entrepris n'ont pas été vains. Il s'agit bien ici de ne laisser personne au bord du chemin et notamment les plus fragiles.